Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Tercol

Version: 1.1
Date de dernière parution: 25.07.2022

Date de révision:
17.08.2022

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	:	Tercol

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	:	Aides d'usine

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	COMPO EXPERT France SAS 120, rue Jean Jaurès F-92300 Levallois Perret cedex
Téléphone	:	+33 (0)1 41 05 49 44
Téléfax	:	-
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS	:	fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h
Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger	:		N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.
Informations Additionnelles sur les Dangers	:	EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique	:	planter reconstituant Solution aqueuse contenant de: extrait de plante

Composants dangereux

Remarques	:	Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation	:	Air frais. En cas de malaises : Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	:	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si les irritations persistent, consulter un médecin.
En cas d'ingestion	:	Rincer la bouche. Boire de l'eau par mesure de précaution.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	:	Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	:	Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l’incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection	:	Pas de précautions spéciales requises.

spécial pour les pompiers

Information supplémentaire	:	Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	:	Assurer une ventilation adéquate. Contacter le producteur ou bien le fournisseur si des grandes quantités ont été libérées involontairement

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	:	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	:	Eviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

aucun(e)

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Pas de précautions spéciales requises.
Mesures d'hygiène	:	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les con-	:	Protéger de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil.

teneurs

Information supplémentaire sur les conditions de stockage	:	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510)	:	12, Substances liquides non combustibles
Température de stockage recommandée	:	5 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	:	Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernan.

SECTION 8: Contrôles de l’exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Tercol				
Remarques:	Ces informations ne sont pas disponibles.			

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Tercol		
Remarques:	Ces informations ne sont pas disponibles.	

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des mains

Remarques	:	En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Protection respiratoire	:	N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Mesures de protection	:	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux	:	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	vert
Odeur	:	sulfureux(se)
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	env. 6, (20 °C)
domaine de fusion	:	env. 0 °C
Intervalle d'ébullition	:	env. 100 °C
Point d'éclair	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	env. 1,04 g/cm³ (20 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible

Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	N'est pas considéré comme une substance oxydante

9.2 Autres informations

Tension superficielle	:	Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Aucun(e) à notre connaissance. Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Éviter une exposition directe au soleil.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	:	Des bases fortes Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	:	Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Résultat: non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro	:	Remarques: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

Cancérogénicité

Produit:

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité	:	Remarques: Pas toxique pour la reproduction
Incidences sur le développement du fœtus	:	Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons	:	Remarques: Donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	Remarques: Donnée non disponible
Toxicité pour les algues	:	Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité	:	Remarques: Intrinsèquement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation	:	Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux	:	Remarques: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation	:	Remarques: Donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	:	Vérifier la réutilisation en agriculture.
Emballages contaminés	:	Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés. Les prescriptions réglemntaires nationales et localse doivent être respectées.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	:	WGK 3 pollue fortement l'eau

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette produit.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une popu-

lation test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR